

المادة		Sujet 1 امتحان الإجازة
مبحث	مجزأة	L. Compréhension de l'écrit. (14 points)
01.5 pt	01.5	1. Les auteurs de ce texte sont : b- Des historiennes
02 pts	1 x 2	2. Deux moyens utilisés pour dissimiler la pratique de la torture : 1- <i>Faire disparaître les installations utilisées pour les tortures.</i> 2- <i>Rendre ces installations à leur usage légal.</i>
01.5 pt	0.50 x 3	3. Trois expressions qui renvoient à "torture": exécutés sommairement / interrogatoires trop violents / les rapports d'expertise médicale.
02 pts	2	4. L'expression "n'a pas de poids" veut dire: - n'a pas de valeur.
01.5 pt	0.25 x 6	5. Classez les mots et expressions suivants selon qu'ils renvoient à : - Militaires français : réprimer la rébellion / maintenir le secret / effacer les traces. - Algériens: prisonniers déplacés / exécutés sommairement / prisonniers trop abîmés.
02 pts	1 x 2	6. « la volonté de la garder secrète » « ... les rendre rapidement à leur usage » Les mots soulignés renvoient à : - « la » renvoie à : la torture. - « les » renvoie à : les installations utilisées pour la torture.
01.5 pt	0.25 x 6	7. Complétez l'énoncé ci-dessous par les mots proposés dans la liste : Les militaires français entre 1954 et 1962 ont eu recours à la torture, afin de réprimer la révolution algérienne, mais ils ont tenu secret leurs pratiques violentes, ils ont dissimilé les traces visibles des sévices.
02 pts	02	8. Selon vous, quels sont les moyens qui ont servi à informer l'opinion publique de la pratique de la torture pendant la guerre de libération nationale ? <i>Je crois qu'il existe plusieurs moyens :</i> - <i>La médiatisation et l'internationalisation de la cause algérienne à l'ordre du jour de l'ONU en 1956.</i> - <i>La presse écrite de l'époque algérienne (celle du FLN) ou française (canard enchaîné, etc.)</i> - <i>Les écrits des grands écrivains et journalistes de l'époque (Henri Alleg, Pierre Vidal-Naquet, etc.)</i> - <i>La Radio arabe de Caire.</i>

II- Production de l'écrit : (6 points)**Le compte rendu objectif**

Le texte historique présent est écrit par les deux historiennes R. BRANCHE et S. THENAUT, extrait de leur ouvrage "Mérimées pour l'histoire de notre temps" paru en l'an 2000. Composé de six paragraphes, le texte aborde la torture pendant la révolution algérienne, en suivant une progression thématique constante.

R. BRANCHE et S. THENAUT, disent que la torture, comme moyen pour tuer la révolution, était gardée secrète, on a essayé de tout effacer concernant la torture. Pour les auteures, les témoignages des Algériens torturés n'avait pas de valeur alors qu'on avait besoin des preuves tangibles. Tous les militaires engagés en Algérie essayaient de garder cette pratique top secret et de cacher le matériel utilisé selon les deux historiennes. Pour terminer, les auteures laissent entendre que malgré toutes ces tentatives pour cacher les pratiques de la torture, l'opinion publique sait bien qu'elle existe.

II- Production de l'écrit : (6 points)

Le compte rendu objectif

* Action humanitaire pour les enfants en 2019 - est le titre d'un appel écrit par et Henrietta H. Fore, directrice générale de l'UNICEF, paru en janvier 2019 sur le site internet de la même organisation. Composé de six paragraphes, le texte traite la violence envers les enfants, en suivant une progression thématique dérivée.

Henrietta H. Fore soulève un problème crucial, la violence envers les enfants, des milliers d'eux sont menacés à cause des conflits armés et des mauvais traitements. L'auteure cite toutes les conséquences dévastatrices de la violence sur le développement affectif et social de ces enfants. Pour lui, il faut tout mettre en œuvre pour assurer leur protection. Elle exhorte toutes les parties au conflit à placer la protection des enfants au-dessus de toute autre considération. Pour terminer, la directrice générale de l'UNICEF salue les efforts des donateurs pour que chaque enfant ait le droit à la survie et l'épanouissement.